

[Français]

L'ÉNERGIE

ON DEMANDE QUE LE MINISTÈRE ENTREPRENNE DES RECHERCHES SUR LE GAZOHOL

M. Pierre Gimaiël (Lac-Saint-Jean): Madame le Président, ma question s'adresse à l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, celui-là même qui vient de doter notre pays d'une stratégie énergétique efficace pour les dix prochaines années. Connaissant les objectifs du gouvernement visant à l'autosuffisance en matière d'énergie, et cela dans les meilleurs délais, le ministre peut-il dire à la Chambre si son ministère a l'intention d'intensifier les recherches entourant le gazohol? Dans l'affirmative, de quelle manière?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, nous avons mis de côté une somme considérable pour le développement de nouvelles sources d'énergie. Un montant de plusieurs centaines de millions de dollars a été mis de côté pour la recherche et le développement au cours des prochaines années. En fait, nous avons alloué quelque 240 millions de dollars additionnels au programme de recherche actuel pour les fins de recherche et de développement, particulièrement dans le domaine des nouvelles formes d'énergie. J'ai dit 240 millions de dollars, mais le chiffre exact est 260 millions de dollars. Le gazohol est évidemment une des nouvelles formes d'énergie qui seront admissibles à ces subventions pour la recherche et le développement.

* * *

[Traduction]

L'ÉCONOMIE DE L'ÉNERGIE

LES PROGRAMMES D'ISOLATION THERMIQUE POUR LES IMMEUBLES D'APPARTEMENTS

M. G. M. Gurbin (Bruce-Grey): Madame le Président, ma question s'adresse également au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Pour que tout soit clair en ce qui a trait à ce dernier point, je me demande si le ministre pourrait vérifier ses chiffres. Si je me trompe, la somme de 260 millions de dollars correspond au budget total de recherche et de développement pour l'énergie, ce qui comprend l'énergie nucléaire et pas seulement les sources d'énergie renouvelables.

Quoi qu'il en soit, ma question porte sur la lacune apparente du programme énergétique national qui défavorise les locataires qui sont obligés de payer eux-mêmes les factures de chauffage dans les petits et les grands immeubles. Le ministre peut-il dire à la Chambre s'il a pensé à une façon d'inciter les propriétaires à améliorer l'isolation thermique de leurs immeubles, car ils n'ont aucune raison de le faire à l'heure actuelle si ce sont les locataires qui payent les factures de chauffage.

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je veux tout d'abord souligner que les 260 millions de dollars qui vont être consacrés à la recherche et au développement au cours des trois prochaines années s'ajouteront aux centaines de millions de dollars que dépense déjà le gouvernement fédéral et dont la plus grande partie est destinée à l'énergie nucléaire. La quasi

Questions orales

totalité des 260 millions de dollars supplémentaires sera consacrée aux nouvelles formes d'énergie, plus particulièrement aux sources d'énergie renouvelables, et non à l'énergie nucléaire.

D'autre part, je fais remarquer au député que notre programme d'isolation thermique s'applique à toutes les sortes de logements. S'il est vrai que les locataires payent souvent les factures de chauffage, il reste néanmoins que les propriétaires assument également dans bien des cas une partie des frais. Il serait extrêmement difficile de mettre au point un programme qui établirait une différence entre les propriétaires ou entre les locataires et les propriétaires. Le programme en question a une portée générale et présente des avantages pour tous les Canadiens. Nous encourageons tous les propriétaires et tous les locataires à profiter de ce programme. Je pense que tout propriétaire, qu'il occupe sa maison ou qu'il la loue, aurait intérêt à isoler sa maison pour diminuer les frais de chauffage.

M. Gurbin: Madame le Président, ma question s'adresse à nouveau au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. J'aimerais qu'il me dise quelle portion des frais d'isolation thermique d'un édifice de rapport de 100 logements couvrira le montant de \$500 accordés à ces propriétaires puisque c'est la limite des ressources disponibles. Je me réjouis de voir que l'on continue à investir dans la recherche et le développement de l'énergie nucléaire, mais d'après ce que j'avais cru comprendre, en lisant le programme énergétique national, le montant de 260 millions comprenait la somme de 100 millions de dollars destinée à la recherche dans le domaine de l'énergie nucléaire et de l'élimination des déchets. A mon avis ce montant me semble convenable mais j'estime qu'il faudrait investir davantage dans le domaine des ressources renouvelables.

Enfin, le ministre voudrait-il bien envisager d'étendre les dispositions concernant la reconversion des installations et l'isolation thermique qui débordent du cadre du programme d'isolation thermique des maisons canadiennes dans les Territoires du Nord-Ouest, du Yukon, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve, afin que d'autres régions du pays qui n'ont pas la possibilité de reconvertir leur système de chauffage au gaz naturel, des régions où l'électricité coûte un prix fou, ou encore des régions où les gens se chauffent déjà au gaz naturel mais dont les logements sont mal isolés, pour que ces régions puissent profiter de ces fonds supplémentaires disponibles?

M. Lalonde: Madame le Président, je voudrais faire remarquer à l'honorable député que nous attendons impatiemment le rapport du groupe parlementaire spécialisé dans l'étude de l'énergie renouvelable. Ce que j'ai vu et entendu dire jusqu'ici à propos du travail de ce groupe semble vraiment très concret. Il nous tarde de recevoir ce rapport. A ce moment-là, si des fonds supplémentaires sont nécessaires dans ce domaine, nous nous ferons un plaisir de les y affecter pour donner suite à toutes initiatives nouvelles et méritoires qui ne figurent pas précisément dans le programme. Nous avons mis des fonds de côté justement pour donner suite à des propositions que pourrions présenter ce groupe parlementaire.

Quant à la proposition du député, elle a certainement du bon. Je l'examinerai pour voir si nous pouvons apporter des améliorations à notre programme un peu plus tard, en tenant compte de l'instance qu'il a présentée.